



À tous les membres du personnel scientifique* *affiliés ou non*



Élisez vos délégué(e)s !

(*) définitif(ve)s, assistant(e)s du cadre, assistant(e)s de recherche, mandataires FNRS - FRIA, boursier(e)s, chargé(e)s d'enseignement à l'ILV



Règlement des boursiers



12



4



6

Plan de

Conventions coll

Barèmes scientifiques

Écoles doctorales



8



10



11

Négociations
en Communauté franç

Mobilité

Crèches

Acad

Élection de la délégation syndicale du personnel so

1. Alexia Autenne
2. Pierre Baudewyns
3. Liévin Daugimont
4. Rita Fenendael
5. Jacques Laffineur
6. Victor Manuel Mendez Villegas
7. Caterina Réa
8. Hubert Roland
9. Géraldine Seny
- 10 Pierre Tilly
- 11 Georges Van Impe
- 12 Frédéric Vesentini

- Chargée de recherche FNRS
- Assistant
- Assistant
- Maître de langues
- Chercheur/Cons. aux études
- Maître de langues
- Assistante
- Chercheur qualifié FNRS
- Assistante
- Chargé de recherche
- Chercheur qualifié
- Chargé de recherche FNRS

de développement

collectives

2



1



9



Valorisation de la recherche

Statut équivalent

Ressources extérieures

naïaise

7



5



Charte européenne du chercheur

3



adémie Louvain Fusion

scientifique de l'UCL 2007-2009 - Liste CNE-CSC

CPDR - DESO	47.88.74
SPRI/POLS/ESPO	47.41.77
FARM/MD	2/764.73.21
ILV/AULS/LS	47.88.76
DPRI/DRT	47.86.10
ILV/AULS/LS	47.43.65
ISP/ORFI	47.85.44
GERM/FLTR	47.49.61
DESO/DRT	47.47.62
FLTR/HIST - FOPES	47.85.57
ECOL/BIOL/SC	47.34.92
FLTR/HIST/CHDJ	47.48.67



vous sera envoyé par les soins du service du personnel le 25 mai

Nos principales priorités :

- › Une extrême vigilance concernant le plan de développement, en particulier sur le rattachement du personnel scientifique et sur la démocratisation de la gouvernance de l'université ;
- › L'élaboration d'un projet de carrière unifiée du personnel académique et scientifique au sein des académies en Communauté française ;
- › L'amélioration de la carrière du chercheur, particulièrement par la révision du décret de 1991 ;
- › L'obtention de nouveaux postes de scientifiques, y compris à durée indéterminée, financés par la ristourne fiscale accordée aux universités et par l'exonération de sécurité sociale accordée au FNRS ;
- › Une solution à la question du paiement du minerval relatif à la thèse et des frais d'impression de celle-ci ;
- › L'obtention d'un lieu sectoriel de négociation pour le personnel des universités subventionnées ;
- › Une revalorisation des traitements du personnel FNRS alignée intégralement sur celle du personnel scientifique des universités ;
- › Le renforcement du processus d'égalité hommes-femmes à l'UCL, notamment par la création de crèches ;
- › Une évaluation concertée du fonctionnement de la nouvelle structure associant l'Institut des Langues Vivantes (ILV) à l'Administration de l'enseignement et de la formation (ADEF) ;
- › Un même barème pour tous les docteurs, quelle que soit la source de financement.



Croix du Sud 3 Bte 10 • 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE • Tél. interne LLN : 2602 Tél. interne Woluwe : 5099 • Courriel : namurois@desy.ucl.ac.be
palange@desy.ucl.ac.be www.desy.ucl.ac.be

Votez et faites voter !

Le bulletin de vote doit être posté au plus tard le lundi 11 juin pour qu'il parvienne au bureau de vote le jeudi 14 juin à 10 heures.

Pour voter valablement, il faut :

- › soit noircir la case de tête;
- › soit noircir la case à côté d'un nom au moins ou de six noms au plus.

Voter prend moins de cinq minutes !

Voter, c'est soutenir les déléguées et les délégués qui s'impliquent, généralement plus de cinq minutes, pour le bien de tous !

Voter, c'est donc donner du poids à la défense de vos intérêts !

Assemblée générale du personnel scientifique

La délégation syndicale du personnel scientifique vous invite à participer à une assemblée générale du personnel scientifique de l'UCL, dédoublée par site

- Rapport d'activités de la délégation sortante;
- Explication des priorités de la prochaine délégation;
- Débat:

→ le mardi 5 juin à Louvain-la-Neuve, Aud. MORE 54 de 12 h 45 à 14 h

→ le jeudi 7 juin à Woluwe, Centre Faculté 1 de 12 h 45 à 14 h

CNE

